

**Zeitschrift:** Saussurea : journal de la Société botanique de Genève  
**Herausgeber:** Société botanique de Genève  
**Band:** 26 (1995)

**Artikel:** Spécificités de la végétation des forêts du Valais  
**Autor:** Werlen, Christian  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1099095>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Spécificités de la végétation des forêts du Valais

CHRISTIAN WERLEN

(Président de la Murithienne, Société valaisanne de Sciences naturelles)

## RÉSUMÉ

WERLEN, C. (1995). Spécificités de la végétation des forêts du Valais. *Saussurea* 26: 29-35. En français, résumés français et anglais.

La première partie de cet article expose la méthode utilisée pour définir les unités végétales des forêts du Valais. Il s'agit d'un classement numérique dans lequel les arbres représentent les unités et les dizaines, et les plantes herbacées diagnostiques, les centaines. La deuxième partie décrit quelques formations forestières typiques du Valais central.

## ABSTRACT

WERLEN, C. (1995). Specific characters of the vegetation of the forests in Wallis. *Saussurea* 26: 29-35. In French, French and English abstracts.

The first part of this contribution describes the method used to characterize vegetation units in the forests of Wallis. It uses a numerical classification in which the units and tens represent the trees and the hundreds, the herbaceous plants which characterize the community.

The second part of this paper describes some forest communities typical of the central Wallis.

## 1. Quelques données des forêts du Valais

La forêt valaisanne, d'une superficie de 115.200 ha (EAFV, 1988: données ci-dessous, même source), doit son originalité à ses différents types climatiques (océanique sur les bords du Léman, continental dans le Valais central), à son relief accidenté et à ses grandes différences d'altitudes. Les 84% des forêts sont situées au-dessus de 1000 m et 24% au-dessus de 1800 m.

La répartition des essences reflète ces conditions particulières; ainsi, les résineux représentent les 94% de la surface totale. L'épicéa domine avec 49%, suivi du mélèze (25%), du pin (8%), du sapin blanc (5%) et de l'arolle (3%). Les feuillus, qui couvrent 6% de la surface forestière du Valais, comprennent avant tout du hêtre (3%), du chêne pubescent (2%) et des feuillus divers (1%).

## 2. L'inventaire de la végétation des forêts du Valais

### 2.1. Généralités

Le Service des forêts et du paysage du Canton du Valais a mandaté plusieurs bureaux pour élaborer la carte au 1:10.000<sup>e</sup> de la végétation des forêts du Canton.

La méthode de cartographie se veut la plus simple possible de manière à ce qu'elle puisse être utilisée par des personnes non familiarisées avec la phytosociologie. Elle essaie de définir des unités végétales possédant des caractéristiques stationnelles (classes de fertilité) précises; pour cela, les indices écologiques de Landolt (LANDOLT, 1977) sont utilisés. La référence aux associations végétales telles que définies par ELLENBERG & KLÖTZLI (1972) est donnée pour chaque unité décrite.

### 2.2. Description de la méthode

Le système utilise un classement numérique où les arbres dominants forment les unités et les dizaines, les plantes indicatrices principales (caractères édaphiques) les centaines. Les numéros attribués sont les suivants:

#### — Arbres

- |                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| 1) <i>Résineux</i>  | 2) <i>Feuillus</i>    |
| 11. épicéa          | 21. hêtre             |
| 12. sapin           | 22. chêne             |
| 13. mélèze          | 23. frêne             |
| 14. pin sylvestre   | 24. érable            |
| 15. pin de montagne | 25. bouleau           |
| 16. arolle          | 26. tilleul           |
| 17. exotiques       | 27. aulne             |
|                     | 28. saules, peupliers |
|                     | 29. divers            |

#### — Plantes indicatrices dites principales

Un ensemble de plantes définit un groupement végétal. Celui-ci possède une certaine homogénéité écologique. Par exemple, le groupement à laiche humble montre que le sol est sec, neutre et pauvre.

Neuf groupements principaux ont été définis. Comme les arbres, ils portent des numéros; ceux-ci vont de 001 à 009 et entrent en combinaison avec les numéros d'arbres. Ces groupements sont les suivants:

#### — **groupement 1:**

*Ecologie:* sol sec ( $F < 2.2$ ), neutre ( $R > 2.8$ ) et pauvre ( $N < 2.3$ ).

*Plantes diagnostiques:* Laiche humble (*Carex humilis*)  
Fétuque ovine (*Festuca ovina*)

#### — **groupement 2:**

*Ecologie:* groupement sur sol assez sec ( $F = 2.1-2.5$ ), neutre ( $R > 2.8$ ) et pauvre ( $N < 2.3$ ).

*Plantes diagnostiques:* Laiche blanche (*Carex alba*)  
 Brachypode penné (*Brachypodium pin-*  
*natum*)  
 Polygale faux buis (*Polygala chamaebuxus*)

— **groupement 3:**

*Ecologie:* groupement sur sol assez sec à frais (F=2.1-2.7), acide (R < 2.8) et pauvre (N < 2.7).

*Plantes diagnostiques:* Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)  
 Luzule blanc de neige (*Luzula nivea*)

— **groupement 4:**

*Ecologie:* groupement sur sol humide (F=2.7-3.2), très acide (R < 2.2) et pauvre (N < 2.3).

*Plante diagnostique:* Calamagrostide velue (*Calamagrostis villosa*)

— **groupement 5:**

*Ecologie:* groupement sur sol humide (F=2.7-3.2), faiblement acide (R=2.5-3.0), moyennement riche (N=2.3-2.7).

*Plantes diagnostiques:* Véronique à feuilles d'ortie (*Veronica lati-*  
*folia*)  
 Fétuque des bois (*Festuca altissima*)  
 Millet étalé (*Milium effusum*)  
 Aspérule odorante (*Galium odoratum*)

— **groupement 6:**

*Ecologie:* groupement sur sol frais à humide (F=2.4-3.2), neutre (R > 2.6) et riche (N > 2.8).

*Plantes diagnostiques:* Cardamine à 5 folioles (*Cardamine pen-*  
*taphyllos*)  
 Cardamine à 7 folioles (*Cardamine hep-*  
*taphylla*)

— **groupement 7:**

*Ecologie:* groupement sur sol très humide (F=2.9-3.4), faiblement acide à neutre (R=2.5-3.2), riche (N > 2.8).

*Plantes diagnostiques:* Adénostyle à f. d'alliaire (*Adenostyles alliariae*)  
 Pétasite blanc (*Petasites albus*)

— **groupement 8:**

*Ecologie:* groupement sur sol très humide (F=2.9-3.5), acide (R=2.1-2.9) et pauvre (N < 2.3).

*Plantes diagnostiques:* Sphaignes (mousses) (*Sphagnum*)

— **groupement 9:**

*Ecologie:* groupement des ravins et des zones alluviales, sur sol humide à très humide ( $F > 2.7$ ), neutre à calcicole ( $R > 2.8$ ), riche ( $N > 2.8$ ).

*Plantes diagnostiques:* Géranium herbe à Robert (*Geranium robertianum*)  
Ortie (*Urtica dioica*)

## — Plantes indicatrices dites secondaires:

Les plantes secondaires sont celles qui entrent en combinaison avec un groupement principal et qui servent à mieux définir l'écologie du milieu (étage altitudinal, continentalité, humidité ambiante, pâturage, etc.).

Les plantes indicatrices secondaires sont désignées par une lettre de l'alphabet. Les principales plantes retenues pour définir les groupements secondaires sont:

- A. Ail des ours (*Allium ursinum*)
- B. Bruyère couleur de chair (*Erica carnea*)
- C. Calamagrostide bigarrée (*Calamagrostis varia*)
- E. Euphrase visqueuse (*Euphrasia viscosa*)
- F. Fougères abondantes
- G. Gaillardet à feuilles rondes (*Galium rotundifolium*)
- I. If (*Taxus baccata*)
- L. Langue de cerf (*Phyllitis scolopendrium*)
- N. Nard raide (*Nardus stricta*)
- O. Bugrane à feuilles rondes (*Ononis rotundifolia*)
- P. Prêle (*Equisetum sp.*)
- R. Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*)

Il est clair que cette liste n'est pas fermée et que d'autres plantes indicatrices secondaires peuvent être utilisées pour exprimer une particularité locale.

## — Unités végétales

A l'aide des trois éléments définis ci-dessus, il est alors possible de désigner de façon logique et systématique une unité végétale. Les différentes unités végétales des pinèdes sont présentées en annexe à titre d'exemple. Le numéro de l'association végétale d'après Ellenberg et Klötzli est donné.

### 3. Description de quelques forêts typiques du Valais

#### 3.1 Préambule

Ce chapitre donne quelques unités végétales caractéristiques du Valais central, soit celles liées au climat sec de la vallée du Rhône ou celles rencontrées en altitude.

Dans le texte qui suit, les chiffres donnés entre parenthèses correspondent aux numéros des associations tels que définis dans le chapitre 2.

#### 3.2 Forêts à laiche humble

C'est le groupement le plus sec et, de ce fait, sans doute le plus attractif pour les botanistes car plusieurs espèces absentes du reste de la Suisse s'y trouvent. C'est l'associa-

tion typique des coteaux secs du Valais central. Elle se rencontre avant tout sur un sol sec, neutre et pauvre, avec le pin sylvestre, le chêne pubescent, le bouleau et le mélèze.

Dans la **pinède à laiche humble typique (14.1)**, les arbres sont de petite taille; ils atteignent à peine 5 m de hauteur. Il y a beaucoup de gui (*Viscum album*) sur les cimes. Le sous-bois est peu dense; il contient le genévrier commun (*Juniperus communis*), l'épinevinette (*Berberis vulgaris*), le bois-de-Ste-Lucie (*Prunus mahaleb*). Le recouvrement de la strate herbacée atteint à peine 50%. Les touffes de laiche humble (*Carex humilis*) dominent. Des plantes colorées telles que l'astragale de Montpellier (*Astragalus monspessulanus*), la pulsatile des montagnes (*Pulsatilla montana*), l'hippocrévide à toupet (*Hippocrepis comosa*) et des plantes odorantes comme le thym (*Thymus sp.*), la german-drée des montagnes (*Teucrium montanum*), etc., s'y mélangent.

La **pinède à laiche humble et euphrase visqueuse (14.1.E)** est la variante la plus sèche et la plus continentale; elle se rencontre dans le bassin de Sierre, sur les Communes de Sierre, Salquenen, Varen, Miège, Venthône, Randogne, etc. Le sous-bois abrite l'euphrase visqueuse (*Euphrasia viscosa*), la petite coronille (*Coronilla minima*), la bugrane naine (*Ononis pusilla*), le scorzonère d'Autriche (*Scorzonera austriaca*) et l'onosma de Suisse (*Onosma helvetica*).

Sur les terrains en pente, calcaires, soumis à une érosion de surface, se rencontre la **pinède à bugrane à feuilles rondes (14.1.O)**.

En amont de Loèche, la pinède à laiche humble héberge l'astragale sans tiges (*Astragalus exscapus*) et le genévrier sabbine (*Juniperus sabina*).

Là où la pinède a disparu (incendie, pollution etc.), la **forêt de bouleau à laiche humble (25.1)** s'est installée, comme par exemple dans certaines régions du Haut-Valais, entre Viège et Fiesch. Dans les endroits plus chauds, comme à Charrat, Saxon, etc., c'est la **chênaie pubescente à laiche humble (22.1)** qui remplace la pinède.

En montagne, le **mélèzin à laiche humble (13.1)**, tel que celui situé au-dessus du village d'Isérables, est une formation forestière typique du Valais central. Le genévrier commun (*Juniperus communis*), forme pyramidale, abonde dans le sous-bois. Dans certaines localités du Haut-Valais, le genévrier sabbine (*Juniperus sabina*) remplace le genévrier commun (vallée de St-Nicolas, par exemple).

### 3.3 Forêts à laiche blanche

Cette unité caractérise les sols calcaires séchards. Elle se rencontre à basse altitude sur les versants non exposés et, en altitude, sur les pentes ensoleillées. Le sous-bois est riche en buissons tels que le noisetier (*Corylus avellana*), la viorne manciennne (*Viburnum lantana*), le troène (*Ligustrum vulgare*), le chèvrefeuille des haies (*Lonicera xylosteum*), le cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), etc. La strate herbacée est souvent formée d'un tapis continu de laiche blanche (*Carex alba*) ou, parfois, de brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*). Cette association est spécialement riche en orchidées: des platanthères, céphalanthères et ophrys, le sabot-de-Vénus (*Cypripedium calceolus*) et, dans la mousse, la goodyère rampante (*Goodyera repens*).

Les forêts à laiche blanche se rencontrent surtout sur les bas coteaux de la rive gauche du Rhône, entre Martigny et Brigue; il y a les **pinèdes à laiche blanche (14.2)**, les **forêts de bouleaux (25.2)** et les **mélézins à laiche blanche (13.2)** où le noisetier forme souvent un sous-bois dense.

La bruyère couleur de chair (*Erica carnea*) se rencontre parfois avec la pinède à laiche blanche; elle caractérise les éboulis récents comme la **pinède à bruyère (14.2.B)** du Bois-Noir, à St-Maurice, connu également par la présence du Cyclamen d'Europe (*Cyclamen europaeum*), et dont le sous-bois est très riche en buissons, la pinède sur l'éboulis récent du Corvetsch, à Finges, ou la pinède (*Pinus silvestris* et *Pinus montana*) sur l'éboulis de

Derborence. Entre Ardon et Loèche, à l'étage subalpin, le genêt radié (*Genista radiata*) colonise le sous-bois des forêts de pins de montagne.

Les sapinières du Valais Central sont souvent des **sapinières à laiche blanche (12.2)** comme celles, par exemple, de Savièse, de Montana, de Chalais, etc.

La hêtraie du vallon de la Lizerne (en amont de Derborence) est une **hêtraie à laiche blanche (21.2)**. Par endroits, la laiche de montagne (*Carex montana*) est remplacée par la laiche blanche (*Carex alba*).

### 3.4 Forêts à canche flexueuse et luzule blanc de neige

Groupe caractéristique des sols filtrants et acides de l'étage des collines jusqu'à l'étage subalpin. Il se rencontre avec le hêtre, l'épicéa, le sapin, le pin, le mélèze, l'arolle, etc. Les forêts de mélèzes et d'épicéas des étages montagnard et subalpin inférieur appartiennent à ce groupement (**pessière à canche flexueuse et luzule blanc de neige, 11.3**). Il y a peu de buissons dans le sous-bois. La strate herbacée est composée de touffes de luzules blanc de neige (*Luzula nivea*) et de taches de canches flexueuses (*Deschampsia flexuosa*) et d'airelles (*Vaccinium vitis-idaea*).

Sur les roches acides, comme par exemple dans la région du coude du Rhône, dans les Communes de Salvan, Vernayaz, Dorénaz, etc., se rencontrent la **hêtraie à luzule blanc de neige (21.3)** où le sol parfois est couvert de myrtilles (*Vaccinium myrtillus*), la **pinède à canche flexueuse (14.3)** où poussent la fausse bruyère (*Calluna vulgaris*) et le genêt ailé (*Genista sagittalis*) et la **sapinière à canche flexueuse (12.3.G)** caractérisée par la présence du gaillet à feuilles rondes (*Galium rotundifolium*).

A l'étage subalpin supérieur, sur les versants exposés, poussent l'**arollière à canche flexueuse (16.3.R)**, forêt claire où le rhododendron (*Rhododendron ferrugineum*) illumine le sous-bois au début du mois de juillet.

### 3.5 Forêt à calamagrostide velue

Ce groupement se rencontre surtout à l'étage subalpin, sur des sols acides exposés au Nord. Les essences accompagnant ce groupement sont l'épicéa, le sapin, le mélèze et l'arolle.

La **pessière à calamagrostide velue (11.4)** recouvre les pentes peu exposées de l'étage subalpin. Le sous-bois contient quelques buissons dont le plus fréquent est le sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*). La strate herbacée est composée surtout de calamagrostide velue (*Calamagrostis villosa*) qui forme, par endroits (forêts claires, couloirs à avalanches), un tapis continu. Comme autres plantes, il y a la myrtille (*Vaccinium myrtillus*), l'homogyne des Alpes (*Homogyne alpina*) et, parfois, la listéra en cœur (*Listera cordata*).

L'**arollière à calamagrostide velue (16.4.R)** recouvre les endroits humides de l'étage subalpin supérieur. La végétation, très dense, est dominée par la calamagrostide velue (*Calamagrostis villosa*), la myrtille (*Vaccinium myrtillus*), le rhododendron (*Rhododendron ferrugineum*). On rencontre parfois la linnée boréale (*Linnaea borealis*).

## Annexe

### Les principales unités végétales forestières des pinèdes

#### *Groupe 1: Laiche humble, fétuque ovine*

(Pinède sur sol sec, neutre et pauvre)

- 14.1. Pinède à laiche humble et/ou fétuque ovine. (E.K. 65 et 64).
- 14.1.O. Variante à bugrane à feuilles rondes (E.K. 65).
- 14.1.E. Variante à euphrase visqueuse (E.K. 65).

#### *Groupe 2: Laiche blanche, brachypode penné, polygale faux-buis, laiche digitée*

(Pinède sur sol assez sec, neutre et pauvre)

- 14.2. Pinède à laiche blanche et/ou polygale. (E.K. 66).
- 14.2.B. Variante à bruyère (E.K. 65).
- 14.2.C. Variante à calamagrostide bigarrée (E.K. 62 et 63).

#### *Groupe 3: Canche flexueuse, luzule blanc de neige, luzule blanchâtre*

(Pinède sur sol assez sec à frais, acide et pauvre)

- 14.3. Pinède à luzule blanc de neige et canche flexueuse. (E.K. 54 et 58).
- 14.3.R. Variante à rhododendron. (E.K. 59).

#### *Groupe 8: Sphaignes*

(Pinède sur sol très humide, acide et pauvre)

- 14.8. Pinède à sphaignes. (E.K. 56 et 45).

## BIBLIOGRAPHIE

- EAFV (1988). *Schweizerisches Landesforstinventar: Ergebnisse der Erstaufnahme 1982-1986*. Berichte Nr. 305, EAFV, 375 S.
- ELLENBERG, H. & F. KLÖTZLI (1972). Waldgesellschaften und Waldstandorte der Schweiz. *Mitteilungen EAFV*, vol. 48, 4: 589-929.
- LANDOLT, E. (1977). Oekologische Zeigerwerte zur Schweizer Flora. *Geob. Inst. ETH, Stiftung Rübel, Heft*. 64, 208 S.
- WERLEN, Ch. (1994). Elaboration de la carte de végétation forestière du Valais. *Journal Forestier Suisse* 145,7: 607-617.

